

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019
Département de français

Deuxième année (L2)
UE 15 et 20 – OPTIONNELLES

INTITULÉ	DESCRIPTION	SPÉCIFICATIONS
Analyse filmique	<p>Objectifs du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des outils de l'analyse de l'image. - Maîtrise du vocabulaire de l'analyse filmique. - Maîtrise de l'exercice de l'analyse de séquence. - Sensibilisation à la question du lien entre le procédé filmique et le sens : veiller à ce que l'exercice de l'analyse des images ne soit pas uniquement descriptif et à ce qu'il débouche sur l'extraction du sens à partir d'une description précise et technique de l'image et des procédés filmiques (mouvements de caméras, valeurs des plans, angles de prise de vue, transition entre les plans, rapports entre le son et l'image, etc). - Analyse de certains aspects de l'œuvre d'Alfred Hitchcock. <p>Problématique du cours et démarche :</p> <p>Problématique générale : la théâtralité dans Le Grand alibi</p> <ul style="list-style-type: none"> - La représentation de l'espace théâtral dans le film - Les références au théâtre dans le film - L'humour et l'ironie : modes de discours sur le théâtre - Le jeu dans le jeu - Scènes et coulisses du crime : le rôle du flash-back dans la construction dramaturgique <p>Ces aspects de la problématique générale seront abordés de manière transversale au fil des analyses de séquence. L'étude des procédés de mise en scène au service de cette problématique de la théâtralité vise à interroger les moyens spécifiques du cinéma dans leur rapport à la spécularité qui résulte de l'intégration du dispositif théâtral dans la mise en scène cinématographique.</p>	<p>Horaire : Le mardi de 14h30 à 16h30</p> <p>Lieu : Centre de ressources et d'autoformation Nabiha Jerad (Bibliothèque 3^{ème} étage)</p> <p>Évaluation : Contrôle continu Analyse de séquence à l'oral</p> <p>Enseignante : Mme Insaf MACHTA</p> <p>Capacité d'accueil : 10 étudiants</p>
Latin	<p>Dans le parcours de Licence, le cours de latin consiste à amener l'étudiant à aborder la phrase latine en vue de sa compréhension et de sa traduction littérale puis littéraire. Pour atteindre cet objectif, nous procédons par une analyse systématique, sous forme de fiches, des points grammaticaux et par un apprentissage régulier du vocabulaire cité dans le manuel de référence <i>Initiation aux Lettres latines</i>. Le rythme des travaux est de deux versions par semaine en moyenne. Une gradation est observée dans la longueur et la difficulté des textes proposés de la L1 à la L2. Parallèlement à l'exercice de traduction d'autres volets sont consacrés particulièrement à l'étymologie autrement dit à l'étude des mots français tirés du latin ainsi qu'aux aspects de la civilisation latine : mythologie, politique, arts, etc.</p>	<p>Horaire : Le mardi de 14h30 à 16h30</p> <p>Lieu : Salle 403</p> <p>Évaluation : Contrôle continu</p> <p>Enseignante : M. Walid EZZINE</p> <p>Capacité d'accueil : 10 étudiants</p>

<p>Mythologie</p>	<p>La littérature sous toutes ses formes, qu'elle soit classique ou moderne, fait appel au mythe de diverses façons. Aussi, le cours de mythologie a-t-il pour dessein de montrer l'importance de celle-ci en tant que système de pensée des Anciens et son influence sur la littérature et les arts. Le cours permet aux étudiants d'avoir une connaissance de la mythologie classique c'est-à-dire grecque et romaine essentiellement et d'en saisir l'interprétation dans les textes littéraires.</p> <p>On part d'une introduction générale pour définir le mythe, ses origines et son rôle dans les civilisations anciennes. On aborde ensuite les mythes de la création, les principales divinités et leurs aventures, le cycle des héros et des hommes. Le cours étant annuel, il se divise en deux parties semestrielles. La première partie comprend une grande introduction générale et les systèmes théogoniques, la génération des Titans et les divinités primordiales, les dieux olympiens, la seconde génération des olympiens, le cycle des grands dieux (Zeus, Héra, Apollon, Déméter, Athéna, Hadès, Dionysos, Prométhée etc.) et la mythologie romaine. La seconde partie focalise sur le cycle des héros (Héraclès et les douze travaux, Ulysse et ses voyages etc.), sur l'étude des grandes familles qui ont inspiré la tragédie comme les Atrides à travers la guerre de Troie, les Labdacides et l'histoire d'Œdipe ainsi que les légendes attiques (Orphée, Psyché).</p> <p>Des textes extraits de différentes œuvres servent de support à l'étude de ces différents mythes : <i>La Théogonie</i> d'Hésiode, <i>Les Métamorphoses</i> d'Ovide, <i>L'Iliade</i> et <i>L'Odyssee</i> d'Homère etc... Dans le second semestre, des extraits de la réécriture du mythe dans la littérature moderne (<i>La Machine infernale</i> de Jean Cocteau ou <i>Antigone</i> d'Anouilh) montrent aux étudiants la réinterprétation du mythe selon le contexte historique et son évolution. Un support audiovisuel est utilisé pour illustrer les différents mythes et des sorties dans des sites archéologiques pour rendre plus concret cet apprentissage (Sortie au Musée du Bardo a eu lieu au mois de novembre, une autre est prévue au Musée et sites de Carthage).</p>	<p>Horaire : Le mardi de 14h30 à 16h30</p> <p>Lieu : Salle 238</p> <p>Évaluation : Contrôle continu</p> <p>Enseignante : Mme Amel BEN AMOR</p> <p>Capacité d'accueil : 10 étudiants</p>
<p>Littérature d'idées</p>	<p>Il s'agit d'un cours annuel réparti en deux volets. Au premier semestre, l'approche est extensive et consiste à étudier un corpus de texte à portée philosophique afin de donner à l'étudiant une vue d'ensemble sur l'esprit du XVIIIe siècle français. La deuxième étape correspond au second semestre. L'étudiant passe à l'étude détaillée d'une œuvre représentative du mouvement des idées au XVIIIe siècle (<i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>). De façon générale, l'étudiant est invité à réfléchir sur la question : Comment s'articulent écriture littéraire et histoire des idées au XVIIIe siècle ?</p> <p>Objectifs du 1^{er} semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiation au mouvement des idées au XVIIIe siècle. - Acquisition de concepts clés. - Initiation aux formes et supports de la littérature d'idées (ex. roman épistolaire, dictionnaire, conte philosophique, etc.). - Maîtrise des mécanismes argumentatifs des textes (Cerner thèse/antithèse, répertoire arguments, exemples/énonciation, etc). <p>Objectifs du 2^{ème} semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de l'analyse textuelle qui tiendrait compte à la fois des aspects littéraires et aspects philosophiques de l'œuvre. - Interroger l'œuvre au programme en mobilisant les requis du premier semestre. - Situer la pensée philosophique de Rousseau dans le débat philosophique des Lumières. 	<p>Horaire : Le jeudi de 14h00 à 16h00</p> <p>Lieu : Salle 236</p> <p>Évaluation : Contrôle continu</p> <p>Enseignante : Mme Asma GUEZMIR</p> <p>Capacité d'accueil : 10 étudiants</p>

<p>Formation DELF B2</p>	<p>Le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) est le diplôme officiel délivré par le ministère français de l'éducation nationale pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Le DELF englobe l'évaluation des quatre compétences langagières : les compétences de compréhension écrite (CE) et de compréhension orale (CO), ainsi que les compétences de production écrite (PE) et de production orale (PO).</p> <p>Pourquoi choisir de préparer le DELF dans le cadre d'une option ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parce que la formation est assurée par un enseignant habilité à la formation et à la correction des épreuves DELF par le CIEP - Parce que ceci vous permet de joindre à votre diplôme national un second diplôme - Parce que c'est un diplôme prisé par les employeurs en Tunisie et à l'étranger. - Parce que l'obtention de ce diplôme est une condition oblaigatoire pour accéder aussi bien aux universités françaises qu'à celles de plusieurs autres pays. <p>À qui s'adresse cette formation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les étudiants inscrits en L2 français peuvent suivre cette formation. - Les étudiants qui ont déjà validé une option en L2 peuvent suivre cette formation. Elle ne sera pas validée par une note. - Les étudiants qui n'ont pas encore validé d'option peuvent choisir et suivre la formation. Elle sera validée par un examen blanc, passé dans les conditions de l'examen, l'obtention d'un score de 50% leur permettra de valider l'Unité optionnelle. <p>Comment se déroule la formation ?</p> <p>Au début de la formation un entretien de motivation et un test de positionnement permettent de définir le niveau de l'étudiant inscrit en L2 selon les critères d'évaluation du CECRL.</p> <p>Les 4 compétences sont travaillées soit de manière simultanée soit séparément. Des évaluations partielles sont proposées de manière régulière.</p> <p>Les thèmes récurrents aux épreuves du DELF sont traités pour permettre aux candidats de se munir d'un vocabulaire et de savoirs liés aux domaines concernés.</p>	<p>Horaire : Le mardi de 08h30 à 10h30</p> <p>Lieu : Centre de Ressources et d'Autoformation Nabiha Jerad (Bibliothèque 3^{ème} étage)</p> <p>Évaluation : Contrôle continu</p> <p>Enseignante : Mme Rania SAMET</p> <p>Capacité d'accueil : 10 étudiants</p>
---------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**NOTA : Les étudiants sont priés de s'inscrire à partir de leur espace étudiant sur le site internet de la FSHST : <http://www.fshst.rnu.tn/>
Délai de rigueur : 15 octobre 2018**